



FRÈRES MARISTES DE LA PROVINCE DU CANADA

Bulletin des archives FMS - Volume 2. #11 Juillet 2012

## CORRESPONDANCE DU FRÈRE CÉSIDIUS

(26 JUILLET AU 16 DÉCEMBRE 1886)



21<sup>e</sup> lettre

V.J.M.J. St-Athanase d'Iberville, le 26 juillet 1886

Mon très cher Frère Assistant,

Avant de partir pour Montréal, je joins quelques mots à la lettre du pauvre frère Guillaume qui, je pense, vous fait part de ses misères; elles reviennent périodiquement. On ne sait vraiment pas ce qu'il pense par moment, ni ce qu'il veut faire. Inconstant, concentré et peu pieux, quel âge critique!. Il lui échappe de dire parfois qu'il ne veut pas demeurer chez les Frères. Je l'encourage de mon mieux, je vais au-devant de ses désirs et je fais prier pour lui. La susceptibilité est si grande qu'il se figure souvent qu'on parle de lui, de son travail et qu'on n'en est pas satisfait. Je lui répète constamment d'être plus homme et de mieux prier s'il veut faire disparaître ses tentations et ennuis, alors il sera heureux et il goûtera le bonheur de la vie religieuse. Je ne serais pas surpris qu'il nous fît encore quelque chose de désagréable. Peut-être que la retraite et vos délicieux conseils le fixeront.

Je vais à Montréal pour voir le Rév. Père qui doit nous donner la retraite. Je pense que nous la commencerons le 1<sup>er</sup> août. Je vous prie de nous recommander particulièrement aux prières de la Congrégation.

J'attends les nominations officielles; s'il y avait quelques observations, je vous les enverrai de suite. Fiat!... Tout marche selon la volonté et le désir de la Bonne Mère. J'ai reçu les conventions de Lewiston. Je me conformerai à vos intentions.

Vous trouvez que je ne donne pas assez de détails. Laissez-nous finir d'organiser la souscription, la quête diocésaine et le noviciat; tout est en bonne voie; je vous ferai part du résultat en son temps.

Toujours avec respect un entier dévouement.

Frère Césidius

22<sup>e</sup> lettre

V.J.M.J. St-Athanase d'Iberville, le 8 août 1886

Mon très cher Frère Assistant,

Deo gratias! Louange à Marie, notre Ressource Ordinaire. Je viens de faire une bonne retraite de 6 jours et mes Frères aussi. C'est un bon jeune Rév. Père Oblat qui nous l'a prêchée. La majeure partie de ses instructions ont été prises dans nos délicieux livres que nous ne savons pas apprécier. Tout s'est fait au collège. La charité de notre dévoué Mr le Curé et des bonnes Religieuses nous a permis d'installer provisoirement une charmante chapelle. Impossible de vous exprimer la joie que j'ai eue d'entendre la sainte Messe dans notre maison. Je jubilai au moment de la consécration en offrant toute ma communauté au Cœur de N. S. Jésus. Nous avons pu visiter le Dieu du tabernacle à notre aise et le suivre dans la voie douloureuse à notre dévotion. Vous voudrez bien vous unir à nous pour remercier la Providence. Que nos bien-aimés Confrères, jeunes et vieux, daignent se joindre à notre reconnaissance et prier pour la prospérité des missions canadiennes. Nous ne les oublierons pas surtout pendant leur retraite.

Notre bonne et tranquille retraite a réparé toutes les petites éclaboussures faites à notre pauvre citadelle par les soucis, les tracas de notre installation au Canada. L'oraison, l'examen et l'humilité se sont promis de faire meilleure sentinelle, vous

voudrez bien ne pas oublier de leur crier de temps en temps : Garde à vous! Mes Frères ont dû vous faire leur direction. Ils ont apporté bonne volonté à leur retraite; les uns sont plus chauds, les autres plus ou moins froids dans le service de Dieu. J'espère qu'ils se seront tous retremés.

Nous attendons cette semaine la circulaire de Monseigneur à notre sujet. Le coût des dépêches de Montréal en Europe a diminué des 2/3. Je ne sais pourquoi. Si je n'écris pas si souvent au Révd Frère Supérieur, c'est que je crains de le déranger dans sa grande administration; puis je croyais qu'il voyait les lettres que je vous écris. Nous sommes un peu impatients de savoir les Frères qui doivent venir nous joindre.

Bientôt, je vous écrirai encore et en attendant nous allons ardemment mettre en pratique nos résolutions de retraite.

Toujours votre très humble et très obéissant serviteur,

Frère Césidius

23<sup>e</sup> lettre

V.J.M.J. St-Athanase d'Iberville, le 14 août 1886

Mon très cher Frère Assistant,

Quelques mots seulement. Ci-joint le chèque pour le chemin de la Croix.

Le bon frère Côme et le Frère Ferdinand sont partis pour Lewiston. J'irai à Québec le 19... d'où je compte envoyer directement à leur poste les 2 frères destinés pour Lewiston.

Le f. Bède est dans l'appréhension de ne pouvoir s'habituer à Montréal. Cependant il ira essayer. Il lui faut le grand air et la liberté, sans témoins. Pauvre homme, il se crée une bien triste vieillesse. Je ne le lui cache pas et il convient parfaitement que hors de la congrégation il serait obligé de mendier. C'est malheureux! Je pense qu'il fera mieux et tirera profit de son échec. Je prie pour lui.

Vous voudrez bien me dire votre pensée sur la circulaire de Monseigneur; de mon côté, je vous ferai connaître le résultat. Nous avons bien besoin qu'il soit bon. Qu'il faut de piastres pour se créer un chez-soi et se bâtir une maison convenable! Tout à la garde de la Providence!

Je m'unis plus que jamais aux retraitants surtout à mes vénérés Supérieurs.

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Frère Césidius

24<sup>e</sup> lettre

V.J.M.J. St-Athanase d'Iberville, le 15 sept 1886

Mon très cher Frère Assistant,

Depuis quinze jours je désire vous écrire et je pense que vous êtes impatient de recevoir une longue lettre de moi. Je l'aurais fait plus tôt; seulement je me suis reposé sur les deux nouveaux ff directeurs canadiens. Ils ont dû vous faire part de leur arrivée, de leur installation et de leurs petits tracas et surprises.

Merci de tous les nouveaux confrères que vous nous avez envoyés; ils ont ou ils ont eu les petites épreuves ou bobos de changement de pays. Le dévouement et la bonne volonté qu'ils ont apportés leur feront faire merveille.

La semaine dernière j'étais à Montréal. Les Révds Pères sont satisfaits des résultats de leurs Frères. Ces bons Frères voudraient la perfection trop vite pour leurs élèves. Je les ai engagés à prendre une bonne dose de patience et de constance.

Nous avons reçu nos caisses. : La douane a été plus que clémente, elle n'a rien fait payer. Grâce à Dieu et au Révd Père Lacombe, père des Sauvages.

Nous avons fait notre rentrée le premier septembre au milieu des ouvriers que nous avons encore. Notre nombre d'élèves est 194 dont 28 pension (sic) parmi lesquels se trouvent trois postulants ou novices. Qu'il est difficile de conserver ce petit trio au milieu des autres! Il nous viendra encore quelques pensionnaires. La petite vérole dont je vous ai déjà parlé est chez notre voisin. Unissez-vous à nous auprès de Jésus, Marie, Joseph pour qu'elle ne pénètre pas chez nous. Ici, elle est bien plus mauvaise qu'en France.

Puisque vous avez trouvé une personne qui paiera le chemin de la Croix dont je vous remercie, veuillez bien remettre le chèque que je vous ai envoyé aux Frères de Valbenoîte pour acquitter les modèles de dessin qu'ils nous ont expédiés.

Nous nous disposons à recevoir Monseigneur de St-Hyacinthe le 1<sup>er</sup> dimanche d'octobre. Il viendra bénir notre pensionnat-noviciat et une belle statue du St-Rosaire qu'on placera en grande pompe dans la niche de notre nouvelle bâtisse. Elle est achetée par souscription. Notre bon Monsieur le Curé se met en quatre pour notre œuvre.

Le produit de la quête diocésaine s'élèvera à 2500 fcs. Je viens d'apprendre que le secrétaire de l'évêché avait encore reçu \$50 piastres. Ci-joint une copie de la lettre de Monseigneur. Tout vient à propos : Dieu soit loué!

J'ai le plaisir de vous annoncer la visite de Monseigneur de St-Hyacinthe pour la fin octobre; Sa Grandeur va à Rome. Il sera accompagné de Monsieur l'abbé Santenai (?), curé de Roxton. Ce cher Curé m'a amené aujourd'hui un novice de 18 ans, son benjamin; il veut avoir 4 Frères l'an prochain. Je lui ai donné bon espoir en l'engageant à bien plaider sa cause. Monseigneur lui sera un grand point d'appui.

Un peu plus tard, Monseigneur de Nicolet passera aussi à St-Genis-Laval pour une visite intéressée. Immédiatement après le passage de Monseigneur, j'écrirai au Révd Frère Supérieur le complément des détails de notre fondation de St-Athanase pour qu'il puisse les recevoir avant la retraite du Régime; des circonstances de déménagement m'ont empêché de le faire plus tôt.

Ne croyez pas que l'on puisse faire comme l'on voudrait à travers pareille organisation. Eu égard à la température du pays, il faut du confortable que l'on ne peut avoir qu'avec des piastres, et cette monnaie s'acquiert plus difficilement chez les Frères que chez les autres. C'est pourquoi je vous serais bien reconnaissant si vous pouviez

permettre aux chers ff. Surlus et Côme de verser leur trop plein aux besoins du noviciat. Avec les conditions du poste, je n'ai rien reçu pour mobilier et trousseau. On prendra encore patience quelques mois afin de ne rien froisser et de ne pas ralentir notre installation.

Le ch. Frère Georges fait admirablement bien. Il n'en est pas de même du frère Bède qui soupire et réclame son changement. Pauvre homme embarrassant ne se trouvant bien qu'où il n'est pas. Je l'ai engagé à prendre patience et de ne rien négliger pour l'honneur de la situation.

Pour la bonne marche de notre maison je serai obligé de faire une 5<sup>ème</sup> classe et de séparer nos pensionnaires des externes pendant les récréations.

Le ch. Frère Marie-Eugène fera la classe du frère Louis-Félix et celui-ci prendra la nouvelle qui se formera des derniers élèves de la seconde. Je crois vous avoir dit que nous sommes obligés de faire beaucoup par nous-mêmes, la main d'œuvre étant si élevée. Frère George est si bien occupé qu'il n'a pas le temps de s'ennuyer.

Notre attachement le plus profond au Révd Frère Supérieur et au régime, et, à vous respect, affection et soumission.

Vos très humbles serviteurs,

Frère Césidius

25<sup>e</sup> lettre

V.J.M.J. St-Hyacinthe, le 2 sept. 1886

Mon cher Frère,

Vous trouvez ci-joint un chèque de trois cent cinq piastres, montant de la collecte faite dans le diocèse en faveur de l'œuvre de votre noviciat.

Monsieur St-Georges a en mains trente piastres pour le même objet et il y a encore quelques curés qui n'ont pas fait leur envoi. Le tout ira probablement à 350. C'est à quoi je m'attendais. J'aurais désiré davantage pour vous venir plus efficacement en aide. Mon cher Frère, je suis heureux en tout cas de vous passer ce petit secours qui témoigne de l'intérêt que l'on vous porte dans le diocèse et du désir que l'on a que votre Institut s'y implante et pousse de profondes racines.

Je vous bénis, vous et vos frères et vos chers enfants, et croyez-moi, votre bien dévoué en N. S.

X L.L. Évêque de St-Hyacinthe

26<sup>e</sup> lettre

V.J.M.J. St-Athanase d'Iberville, le 10 octobre 1886

Mon très Révd Frère Supérieur Général,

Deo gratias! Deo gratias!...

Je suis heureux de vous offrir mes devoirs respectueux d'amour, de dévouement et de reconnaissance, ainsi que ceux de mes dévoués Frères, de nos chers novices et élèves.

Comme je l'annonçais à notre bien-aimé Frère Assistant, nous avons eu la visite de Monseigneur Moreau, notre vénéré Évêque. Sa Grandeur est venu tout exprès bénir notre noviciat et inaugurer une belle statue de N. D. du St-Rosaire que l'on a placée dans la niche de la façade de la nouvelle bâtisse. Nous avons reçu Monseigneur de notre mieux : chant à l'église, adresse et chœur à 3 parties par nos élèves en présence des Parents et amis. Tout a été à la satisfaction de Sa Grandeur, de M. le Curé et de la population.

Sa Grandeur en nous donnant une bénédiction de prospérité a dit qu'il vous donnerait de vive voix les détails de notre fête et cérémonie. Sans empêchement inattendu, il sera à St-Genis-Laval les derniers jours de ce mois. Il veut absolument des Frères pour Roxton.

Le cher frère Directeur de Lewiston et le ch f. Bède représentaient les deux nouveaux postes à notre fête de famille; une difficulté de douane avait amené le cher frère Côme à Iberville; elle a été arrangée moyennant 50 à 60 piastres. Les établissements de Montréal et Lewiston vont bien. Les Frères sont aimés, ils réussissent à la satisfaction des Révds Pères Oblats et des populations; ils surmontent gaiement les difficultés de fondation.

Les Révds Pères Oblats et Dominicains préparent les matériaux pour construire au printemps prochain; les uns des classes, les autres une maison d'habitation pour les Frères.

Aux longs détails que Monseigneur et Monsieur le curé de Roxton vont vous faire de St-Athanase, je ne puis ajouter que la Providence nous veut et nous gâte en Canada. Vous ne pourrez vous faire une véritable idée de notre situation au Canada que lorsque

nous jouirons de l'avantage de vous avoir quelques jours au milieu de nous en mai ou juin.

Ce berceau canadien pour nous est estimé \$9000 piastres (45.000fcs) par les gens de l'art; il souffre un peu du côté financier et donne force trouble à M le Curé et à moi, mais avec Marie notre Ressource Ordinaire nous verrons tout se régulariser à votre désir, à la gloire de Dieu et à l'avantage de notre chère Congrégation.

Nous pouvons recevoir 40 à 50 pensionnaires et une douzaine de novices; nous avons jardin, terre et pré au milieu desquels se trouve une écurie et une maison, tout à côté de la ville, sur une rue. Nous ne demandons qu'un an de patience de la part de l'Hermitage et de St-Genis-Laval; nous ne voudrions pas froisser les parties qui contribuent à compléter notre œuvre. Plutôt que de payer le 6% ici, nous aimerions bien ne payer que le 3 ou 4% en France; tout à votre volonté.

La Compagnie des chemins de fer du Pacifique Canadien va nous nous prendre la pointe de notre pré. Si vous le jugez à propos, on pourrait consacrer l'argent qu'elle nous donnera à l'achat du petit rectangle qui est dans notre propriété et, s'il y a un reste, il sera employé à couvrir les frais de la nouvelle maison.

Par la note ci-jointe sur les recettes et dépenses du noviciat-pensionnat, vous verrez que la souscription annuelle des trois années est de \$254.95 (1273.75 fcs). Il est à remarquer que la souscription n'est pas encore terminée. De nouveaux souscripteurs viennent s'engager pour une certaine somme pendant 3 années. La quête diocésaine produira cette année près de \$400 (2000 fcs) Avec ces moyens d'encouragement, il y a lieu d'espérer et d'être reconnaissants. Je me permets un petit détail : le coût des terrains, vieilles bâtisses et nouvelle maison s'élève à \$6300 (soit 31500fcs) dont l'intérêt à 6% est 1890 fcs. Produit des œuvres cette année 3200 fcs d'où 3200fcs-1890 fcs=1310 fcs pour amortissement les bénéfices que nous ferons sur le traitement et nos pensionnaires; ces œuvres nous sont assurées au moins pour trois ans; j'ai bon espoir qu'il surgira d'autres.

Pour la bonne marche de notre école et pensionnat d'Iberville, il a fallu faire une cinquième classe. Messieurs les Commissaires ont bien voulu contribuer au paiement du professeur en cédant la partie des forains qui leur vient, c'est-à-dire, 3f.75 par mois et par soit pensionnaire, soit externe.

Malgré la petite vérole qui sévit dans la paroisse depuis un an, nous avons 28 élèves à la grande pension, 4 à la demi-pension et une huitaine de forains à 7fcs.50 par mois; les autres enfants pullulent.

Tous les Canadiens-français nous donnent satisfaction, ils sont en général intelligents, pieux; ils aiment le bien-être et sont peu ardents au travail intellectuel. Nous espérons trouver parmi eux 4 Petits Frères de Marie et nous les cultivons avec l'espérance que vous pourrez assister à leur vêtue. Les vocations religieuses parmi les jeunes gens ne sont pas nombreuses, cependant nous aurions besoin d'une dizaine de bons Canadiens connaissant les 2 langues française et anglaise. Je suis à recherche du moyen pour les trouver.

Maintenant que nous avons un chez-nous, nous travaillerons activement à nous faire incorporer. Hier, nous avons fait assurer le noviciat-pensionnat et notre mobilier. Les compagnies d'assurance, ici, prennent en peu plus que celles de France. L'ensemble est assuré pour \$7000 (soit 35,000 fcs) dont la police sera de \$16 par année.

S'il m'arrivait d'avoir quelques piastres que je ne puisse expédier ou donner de suite, pourrais-je les déposer à une banque sûre avec un petit intérêt et la facilité de les retirer à volonté?

Comme notre vénéré Père Champagnat, au début de l'Institut, à nos travaux de classe, à nos exercices de piété, nous avons fait succéder les travaux d'amélioration; nous préparons les matériaux aux maçons et aux charpentiers, nous avons creusé notre cher noviciat dans les sueurs, à la lampe, au clair de la lune. Par curiosité les Canadiens venaient voir comme nous menions la brouette et manions la pelle, le pic, la pioche. Ces braves gens étaient surpris de notre activité et disaient : « Puisque ces Français sont si travaillants, ils doivent bien faire l'école. » Quelques Frères craignaient d'abord que ces occupations manuelles soient mal vues de la population et nous fassent tort, mais elles ont favorisé notre réputation. Aujourd'hui que le gros est fait, nous remercions le bon Dieu et le prions de continuer à nous bénir.

Je suis toujours l'enfant attaché, respectueux et soumis à vous et au régime, etc

Fr Césidius

27<sup>e</sup> lettre

V.J.M.J. St-Athanase d'Iberville, le 21 octobre 1886

Mon très cher Frère Assistant,

Je suis heureux de vous dire que mes Frères et moi nous allons bien au physique. Quant au moral ou spirituel, la balance journalière et de huitaine se régularise sans trop grandes secousses.

Nos élèves vont leur train ordinaire; les uns en grande vitesse et les autres en petite. Dans la communion du mois qui s'est faite le dimanche de la Pureté de Marie, ils étaient plus de quatre-vingts communicants. C'est ordinairement ces jours de réflexion et de consolation que je recommande mes filets à novices, à la Bonne Mère en la priant de multiplier le poisson, Petit Frère de Marie, comme la Providence pullule en Canada le poisson anguille ou autres.

Maintenant que la place est préparée, Notre Dame du Saint-Rosaire ne la laissera pas seulement remplir de pensionnaires, il est vrai que parmi eux il y aura encore quelques postulants.

Le ch. F. Directeur de Lewiston m'écrivait avant hier que les Pères Dominicains lui ont présenté un jeune homme de 18 ans bien disposé à se faire frère et il me demandait s'il pourrait le garder 4 ou 5 mois pour leur aider; il paraît qu'ils ont une étude de 5 à 6 hres du soir et une classe d'adulets (sic) de 7½ h à 8½ h. Je lui ai répondu de bien en avoir soin en attendant qu'on sépare le noviciat et que je vous en parle, mais que s'il remarquait le moindre inconvénient du côté de ses Frères ou du jeune homme, qu'il nous l'envoie maintenant ou à Noël comme il pensait. Je présume que le frère Côme vous a mis au courant de toute son administration.

Nos deux postulants pensionnaires assurés et deux autres à l'étude de leur vocation vont tous bien. Je vous prie de ne pas les oublier auprès des jувénistes et novices.

Quand pourrons-nous les séparer!...



Je voudrais pouvoir faire une vêtue en mai, époque de la future visite du Révérend Frère Supérieur et de la vôtre. Dans ce but, je vais préparer le frère Guillaume à pouvoir faire la petite classe et le frère Pierre-Chrysologue prendrait la charge de la surveillance et la classe du noviciat; il serait aidé du ch. Frère chargé de l'anglais et de moi.

Comme j'avais prévu et vous avez prévenu, nous avons fait une 5<sup>ème</sup> classe, c'était nécessaire pour la bonne marche de l'école. Frère Marie-Eugène fait la 3<sup>ème</sup> classe et le Frère Pierre-Chrysologue la 4<sup>ème</sup> etc. Le traitement de ce professeur sera en majeure partie payé par la redevance sur les Forains que les Commissaires ont bien voulu nous céder.

Dans le gros de mes contrariétés, j'ai plus d'espoir que jamais et le courage augmente à mesure que le cœur saigne plus fort.

L'épreuve la plus poignante que j'éprouve depuis votre dernière lettre est bien celle d'avoir perdu la confiance du Révd Frère Supérieur dans mon administration. Cependant je ne crois pas avoir diminué les deniers de l'Institut en y ajoutant une propriété de 45,000 fcs sur lesquels il n'est plus dû que 9,000 fcs. 3000 fcs encore ont été payés ces jours-ci. Je demande au bon Dieu et à la Bonne Mère de nous continuer 2 ans et plus leurs bénédictions et nous deviendrons largement solvables devant les hommes.

Le 1<sup>er</sup> de mes moments libres sera employé à faire une lettre respectueuse et explicative au Révérend Frère Supérieur.

Une nécessité urgente m'a obligé de faire une réparation de 50 fcs à la maison louée. J'ai pris bonne note de ce que vous me dites du local de Montréal. L'année prochaine, ils seront mieux logés. Les matériaux se préparent. Il y a de l'exagération. Notre chapelle est jolie, les ornements sont en rapport. Je vais préparer une liste de ce qui y manque. La partie du pré que nous prend le chemin de fer paie largement le coût du terrain. Il nous vient plusieurs pensionnaires. St-Roch et la Bonne Mère éloignent toute épidémie, surtout la petite vérole.

A jamais votre très humble et très obéissant serviteur,

Frère Césidius

28<sup>e</sup> lettre

V.J.M.J. St-Athanase, le 9 novembre 1886

Mon très cher Frère Assistant,

La bonne lettre que je viens de recevoir du Révd Frère Supérieur me met bien à l'aise, je n'osais lui demander d'emprunter et il m'y pousse. Cette manière simplifiera mes comptes et me permettra de solder mobilier, vestiaire et classiques aux deux procures dans le cours de l'année.

Je croyais vous avoir parlé d'une 5<sup>ème</sup> classe s'il y avait augmentation de pensionnaires et même je proposais le ch frère Marie-Eugène.

Dans un bon but et sans modifier les conventions, j'ai cru bon devoir profiter d'une circonstance favorable pour ne plus payer aux Commissaires 3f.75 par mois par pensionnaire et forain soit  $38 \times 3.75 = 1423$  fcs pour cette année 1886-87. Il est à remarquer que cette 5<sup>ème</sup> classe était urgente lors même qu'ils n'auraient pas voulu céder leur redevance.

Ne vous imaginez pas que les gens, le pays et même les Commissaires soient riches, ces derniers pour leur collège et pour nous avoir se sont mis dans une gêne impossible, c'est pourquoi nous sommes obligés de prendre patience et pour notre traitement et pour notre trousseau. Ces Messieurs sont en tête de l'œuvre et portent la souscription.

La Bonne Mère et saint Roch ont chassé la petite vérole de notre petite ville. Cette semaine nous avons eu une alerte de grattelle dans notre pensionnat et école. N.D. du St-Rosaire nous est venue en aide pour enrayer cette épidémie.

Ne voilà-t-il pas que frère Guillaume reprend ses ennuis plus fort que jamais avec sa dernière marotte d'aller aux Etats-Unis gagner ou mendier son pain. Qu'il est difficile de savoir ce qu'il veut faire. J'ai une peine incroyable à le faire prier, un souci que vous devez comprendre, cependant il a du bon, il aide bien volontier (sic) en petite classe le matin 1 hre pour la lecture et le soir  $\frac{3}{4}$  hre pour le catéchisme aux enfants âgés et peu intelligents.

Dans une petite vivacité, il m'a dit qu'il ne restait que jusqu'à Noël et je suis persuadé qu'il a écrit à mon insu, mais je ne sais pas à qui! J'ai bon espoir que la Bonne Mère et le Père Champagnat le remettront à son affaire. Quoi qu'il arrive, veuillez me dire quelle doit être ma ligne de conduite. Que ce pauvre Frère Guillaume serait heureux avec son règlement s'il savait se raisonner!

Tous les frères vont bien, ils rivalisent de zèle pour toutes choses. Ste-Martine, St-Georges, Roxton et Worcester, sans nommer Nicolet demandent des Frères. J'engage ces Messieurs Curés et Commissaires à nous envoyer des sujets, à vous écrire et je leur fais connaître les principales conditions. Soyez bon de me dire s'il y a quelque chose de mieux à faire.

Nos chers Canadiens sont impatients de vous voir, ils nous donnent satisfaction et beaucoup d'espoir. Dieu en soit loué.

Je viens de raisonner encore le malheureux frère Guillaume. Il est décidé d'écrire au Révérend et à vous. Mon Dieu! qu'il est difficile de faire comprendre aux esprits de petite portée! Le moindre qu'en-dira-t-on, les faiblesses des autres les mettent dans une situation impossible. Ce pauvre frère ne peut plus sentir, ni voir les Frères Louis-Félix et

Pierre-Chrysologue à cause de leur langue (?) et de leur caractère dit-il. Le diable emploie tout pour faire assaut! Je joindrai ses deux lettres à celle que je prépare pour le Révérend; puis tout à la volonté de Dieu!

Mes propositions au sujet du noviciat ne pourront se réaliser si le moral du f. Guillaume n'est relevé avant la fin janvier.

D'après une lettre que je reçois, le ch frère Surius commence ses misères avec le frère Bède.

Il faut absolument que ce frère puisse finir son année à Montréal. Il est incapable de pouvoir faire le travail du bon Brother George. Frère Bède ne peut revenir à Iberville comme professeur.

Le ch. F. Géluin recevra bientôt une lettre à propos des ornements de chapelle demandés aux Dames patronnesses de l'œuvre apostolique. Vous avez dû voir longuement Monseigneur et Monsieur le Curé qui veut avoir des Frères pour diriger son école de garçons.

Toujours votre très humble et obéissant,

Frère Césidius

29<sup>e</sup> lettre

V.J.M.J. St-Athanase d'Iberville, le 20 novembre 1886

Mon très cher Frère Assistant,

Deux mots seulement avant d'aller me coucher. A force de raisonnements et de considérations, la Bonne Mère et le Père Champagnat aidant, j'ai dissipé l'ennui de frère Guillaume, il est déterminé à se remettre à ses devoirs, mieux que jamais, il ne vous écrira que le mois prochain et ne vous parlera pas de cette dernière épreuve; faites comme si vous l'ignoriez. Cette terrible secousse l'a tellement tourmenté qu'il en est fatigué. Le diable est malin, il se cramponne à toutes choses; trois-quarts d'heure m'ont à peine suffi pour le déloger de l'esprit de ce pauvre et malheureux frère Guillaume. Unissez-vous, je vous prie, à ma reconnaissance et continuons à prier pour sa persévérance et pour qu'il ne s'illusionne plus.

Ma lettre au Révérend ne devant partir qu'après-demain, c'est pour cela qu'à la hâte je vous annonce ce nouveau triomphe.

Le 4 de ce mois, nous avons fêté simplement notre bien dévoué Monsieur le Curé; il a été content de voir un grand nombre de ses petits protégés lui témoigner leur affection et leur reconnaissance.

Adieu! Je m'endors. Croyez-moi plus que jamais  
Votre très humble et très obéissant,

f. Césidius

30<sup>e</sup> lettre

V.J.M.J. St-Athanase d'Iberville, le 2 décembre 1886

Mon très cher Frère Assistant,

Les détails que vous nous avez donnés sur la visite de notre bien-aimé Évêque nous ont réjouis et fait du bien. Merci de ce que vous nous avez envoyé, de ce que vous nous avez dit et en particulier la petite note. On se châtierà.

Deux circonstances sont cause du retard de ma lettre; les démarches pour faire apostiller la pétition du frère Guillaume et la visite de Monsieur l'Inspecteur des écoles. L'inspection est sérieuse : toute une journée pour la 1<sup>ère</sup> classe. Je pense pouvoir vous envoyer une copie des notes obtenues par nos élèves de la première classe; c'est un véritable examen comme celui qu'on fait subir à nos Frères. Monsieur l'Inspecteur se montre bon, il est animé de bonnes intentions. Les élèves sont encouragés par différents livres de prix qu'il leur donne.

Par l'intermédiaire de Monsieur l'Inspecteur, je me suis procuré le programme des Écoles canadiennes et les lois sur l'instruction publique dans la province de Québec. Ce programme et ces lois seront utiles aux Frères dont les écoles dépendront de MM. les Commissaires.

Depuis un an, il s'imprime à Québec un journal intitulé : « Journal de l'instruction publique, organe des institutions catholiques de la Province de Québec ». Les renseignements qu'il donne sont nécessaires et très pratiques aux instituteurs canadiens c'est l'équivalent de l'École et la Famille.

Le cher frère Directeur de Montréal qui est à proximité de tout s'occupe de procurer ces documents au Révd Frère Supérieur; mais, ayant deux volumes de lois, je me fais un devoir de lui en expédier un.

Il a fallu huit jours pour avoir un mauvais résultat dans nos démarches auprès du Consul français résidant à Québec; la lettre ci-jointe vous donnera les détails. Devant pareille réponse, Monsieur le Curé, mes Frères et moi nous n'avons pas jugé à propos de présenter cette requête à l'honorable Monsieur Chapleau, député, crainte de compromettre davantage.

Frère Guillaume est toujours indécis, impossible d'avoir de lui un oui ou un non certains. Le démon lui fascine l'esprit, il lui fait envisager les futilités comme des montagnes, les plus petits prétextes comme l'autorisant à abandonner sa vocation. Après l'avoir raisonné sur le côté spirituel, je lui ai donné seulement huit jours passables et ensuite je l'ai mis dans la misère la plus grande et la plus épouvantable.

En définitive, Frère Guillaume me prie de vous dire qu'il vous obéira et fera ce que vous voudrez et que ses Parents n'ont pas compris ou ont mal interprété ses lettres. Dieu veuille qu'il en soit ainsi. Dans tous les cas, il vous écrira dans la quinzaine toutes les explications nécessaires pour votre gouverne et sa tranquillité.

J'ai oublié de vous dire plus haut que Monsieur l'Inspecteur, satisfait de sa visite-examen, nous a donné 60 volumes canadiens pour commencer une petite bibliothèque destinée aux Maîtres et élèves. Ce cher Monsieur apprécie notre Manuel Domestique et tient à le faire connaître. Il termine la visite de chaque classe par une allocution équivalente à celle de notre cher et dévoué Provincial. Mr l'Inspecteur est élève d'un célèbre Ecclésiastique canadien.

Deux moyens se présentent pour la séparation du noviciat : le premier peu gênant si le Frère Guillaume se met définitivement à son affaire : il prendrait la 5<sup>e</sup> classe, Frère Marie-Béatrix la 2<sup>e</sup> et Frère Pierre-Chrysologue, surveillant du noviciat. Frère Guillaume a l'air d'accepter.

Deuxième moyen mais bien gênant, Brother Georges surveillant du noviciat tout en continuant son professorat. Dans les 2 cas, Frère Chryseuil et votre serviteur viendraient aide surtout pour le deuxième, mais ne le prendre qu'à la dernière extrémité. Tout à votre volonté.

Ici, le biphosphate est un remède patenté. La douane fait le 50% sur le prix de la facture. On peut le vendre 12 fcs la bouteille, prix fixé par le médecin de la pension.

Les Confrères de Montréal vont bien. Frère Bède prend sa position en brave, il finira par mieux se plaire à Montréal qu'à St-Athanase.

Nos grands et petits Canadiens se préparent à leurs quarante-heures. Je prie que la Bonne Mère en choisisse quelques-uns pour son noviciat canadien. Vers la fin du mois, vous recevrez nos lettres et nos meilleurs vœux et souhaits. En attendant, nous vous renouvelons notre dévouement et notre désir de vous voir bientôt. Nous préparons une bonne place à nos Confrères que la France ne voudra plus.

Toujours votre plus attaché de cœur et de prières

Frère Césidius

31<sup>e</sup> lettre

V.J.M.J. St-Athanase d'Iberville, le 15 décembre 1886

Mon très cher Frère Assistant,

J'ai jugé à propos de vous faire connaître les lettres que f. Guillaume envoie à ses Parents et à sa sœur. Lorsqu'il me les a remises, j'en ai pris connaissance. Il y a exagération au sujet des deux frères qui, soi-disant, cherchent à lui faire de la peine. Je leur en ai parlé et leur ai dit de veiller sur leurs paroles.

Le frère Guillaume croit toujours qu'on parle de lui et qu'on fait allusion à ses antécédents. C'est un prétexte à excuse que le démon exploite. Je répète souvent à ce cher frère que s'il priait bien et qu'il fit mieux sa méditation et ses visites à la chapelle, il ne s'ennuierait pas et il ne penserait pas à toutes espèces de folies.

Demain, je vous expédierai nos lettres de direction, je présume qu'elles compléteront les explications nécessaires pour mettre au point les choses.

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Frère Césidius

32<sup>e</sup> lettre

V.J.M.J. St-Athanase, le 16 décembre 1886

Mon très cher Frère Assistant,

Ma première pensée et mon premier élan du cœur sont de vous souhaiter bonne santé pour faire face à vos pénibles travaux, pour résister au sombre nuage de la scélérate loi sur l'enseignement et surtout pour pouvoir venir en Canada nous encourager, nous féliciter ou nous gronder selon que nous le méritons.

Je prierai de mon mieux l'Enfant-Jésus et sa divine Mère dans ce but. Nos chers Novices et nos braves élèves qui vous offrent les meilleurs vœux de reconnaissance, s'unissent à moi pour vous obtenir cette triple faveur dont nous espérons jouir un peu.

Mes Frères, tous bons et dévoués malgré la variété et quasi l'originalité de leur caractère, ont dû profiter de cette correspondance pour vous communiquer leurs petites misères le plus souvent occasionnées par le manque de petites vertus ou encore par l'insouciance de certains articles de règle qu'ils n'ont jamais bien observés.

Chaque samedi, je tâche de leur faire tirer bon profit de tout. Un mot de votre part contribuera davantage au devoir de se supporter, au besoin, de se perfectionner et de s'édifier.

Quant à moi, je suis bien ballotté et il faut avouer que j'ai bien besoin de l'humilité, de la méditation, de la Ste Messe, de la communion, du chemin de croix, des visites à Notre Seigneur et de la consécration de ma pauvre personne et de celles de toute ma communauté aux Saints Cœurs de Jésus et de Marie et aussi de vos conseils. Avec toutes ces armes, je puis me tenir droit, vaincre ou me relever et avoir le courage du lion!

Vos maximes sur la règle me sont souvent à la pensée, elles empêchent ou me font réparer les petites brèches de faiblesse de trop de bonté!

La régularité et les exercices religieux vont bien, de même que les classes. Les élèves sont soumis et paraissent aimer leurs maîtres. Nous avons le bonheur d'avoir la Ste Messe dans notre chère chapelle 2 ou 3 fois par semaine. Notre bon et dévoué Monsieur le Curé vient nous confesser tous les huit jours. La Providence nous protège toujours. Le même Monsieur Pierre Dionne (capitaine) à qui nous payons la rente vient

de m'offrir \$2000 piastres à un taux inférieur pour fin janvier. Cette somme régularisera et facilitera ma gouverne financière. Notre ressource Ordinaire fait tout arriver à point. Gloire à Elle!

Avec mes vœux respectueux et affectueux, je suis, cher Frère Assistant,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

Frère Césidius

# ARTICLE HISTORIQUE DU FRÈRE ARMAND MORIN

## MAISON RIVAT (1969-1985)

Bref historique



### 1968-69 : ÉDIFICATION DE LA MAISON

- Localisation : Rive sud du Lac St-Augustin, Municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures.
- Achat du terrain, propriété des Jésuites.
- Construction de la Maison sous la supervision du F. Armand-Léo Laflamme, concepteur et architecte; Entrepreneur : Denis Gagnon.

### 1969-70 : ANNÉE DE NOVICIAT

- Directeur et maître des novices : F. Marcel Bolduc
- Personnel : F. Robert Tremblay, F. Jean Loiselle
- 2 postulants, 6 novices (dont 2 d'Iberville)



- La maison est ouverte en août; le noviciat avait débuté le 6 juin à Château-Richer.

-

#### 1970-71 : ADMINISTRATION PROVINCIALE ET SECRÉTARIAT

- Accueil de groupes : retraites et pastorale
- Dir. : F. Robert Tremblay
- Personnel : FF. Paul-Émile Paré, Ovila St-Hilaire, André Lamontagne, Lionel Poulin, Georges Lachance
- Quelques aspirants demeurent au Pavillon Champagnat avec les scolastiques.

#### 1971-72 : ÉQUIPE VOCATIONNELLE

- Administration provinciale et Économat
- Accueil de groupes (jeunes, pastorale...)
- Dir. : F. Armand Morin
- Personnel : FF. Paul-E. Paré, Robert Tremblay, Gilles Martel, André Lamontagne, Damase Beaudet, Aurèle Gauvin, Denis Lemay
- Scolastiques : F. Gaston Robert et F. Pierre Gagné
- Aspirants : Marcel Martineau et Jacques Martineau

#### 1972-73 : ÉQUIPE VOCATIONNELLE

- Accueil de groupes
- Dir. : F. Armand Morin
- Personnel : FF. Robert Tremblay, Léo-Philippe Lévesque, Denis Lemay, André Lamontagne, Damase Beaudet, Wilfrid Poulin
- 3 aspirants
- L' Administration provinciale déménage à Château-Richer.

#### 1973-74 : ACCUEIL DE GROUPE

- Dir. : F. Denis Lemay
- Personnel : FF. Hugues Hardy, André Lamontagne, Roland Leclerc, Georges-Henri Tremblay
- L'Équipe vocationnelle déménage au 4439 St-Félix ( FF. Armand Morin et Marcel Martineau et 3 aspirants : Normand-Léo Tremblay, Bernard Tremblay, Jacques Martineau)
- Incendie de la Maison Rivat : 17 novembre 73

#### 1974-75 : ANNÉE DE RÉORGANISATION

- Accueil de groupes
- Dir. : F. Claude Beudet
- Personnel : FF. Damase Beudet, Roland Leclerc, Wilfrid Poulin, Hugues Hardy, Pierre St-Laurent

#### 1975-76 : CENTRE DE FORMATION CIVIQUE

- Dir. : F. Claude Beudet
- Personnel : FF. Pierre St-Laurent, Roland Leclerc,
- Une vingtaine de résidents laïcs en formation chrétienne, sous la responsabilité de M. Léopold Paquin.

#### 1976-77 : CENTRE DE FORMATION CIVIQUE

- Accueil de groupes divers
- Dir. : F. Henri-Louis Mathieu
- Personnel : F. Armand Fortin
- Groupe réduit de M. Paquin

#### 1977-78 : ÉQUIPE VOCATIONNELLE

- Œuvre de l'Oasis et accueil de groupes
- Dir. : F. Armand Morin
- Personnel : F. Réal Cloutier, Marcel Martineau, Florent Damien,
- 3 aspirants (R. Martineau, N.-L. Tremblay, J.-C. St-Laurent)
- N.B. Retour de l'Équipe vocationnelle après 3 ans à la Maison St-Félix et un an à la Maison St-Cyrille

#### 1978-79 : ÉQUIPE VOCATIONNELLE (Lévis et Desbiens)

- Accueil de groupes
- Dir. : F. Armand Morin
- Personnel : FF. L. Truchon, R. Cloutier, F. Damien, R. Poirier,
- M. Lamoureux (aspirant)

#### 1979-80 : ÉQUIPE VOCATIONNELLE (3 provinces)

- Accueil de groupes
- Dir. : F. Armand Morin
- Personnel : Réal Cloutier, Léopold Truchon, Gilles Hogue, Florent Damien, Rodolphe Poirier, Yvan Brassard, Gaston Robert
- 1 aspirant

1980-81 : ÉQUIPE VOCATIONNELLE

- Accueil de groupes
- Dir. : F. Réal Cloutier
- Personnel : 4 frères, 2 aspirants

1981-82 : ÉQUIPE VOCATIONNELLE;

- Œuvre OASIS et accueil de groupes
- Dir. : F. Réal Cloutier
- Personnel : 4 frères

1982-85 : ŒUVRE DES PRÉVENUS (2 provinces)

- Dir. F. Valmont Fournier
- Personnel : 5 frères et quelques laïcs
- Fermeture en janvier 1985

1985 : Vente de la Maison Rivat aux Petits Frères de la Croix, par l'entremise du diocèse de Québec

ET LA SUITE : Les Petits Frères de la Croix ont occupé cette maison pendant quelques années, avant de s'établir dans Charlevoix. Finalement la maison est devenue une auberge de jeunesse, puis une maison de désintoxication pour jeunes, propriété de la municipalité de St-Augustin. Vers l'année 2007, la maison a été démolie et remplacée par une résidence de luxe, appartenant à un particulier.

-----  
Recherchiste : Armand Morin  
Février 2012

## MAISON ST-FÉLIX (1973-76) (Centre vocationnel)



### Bref historique

- Localisation : 4439, rue St-Félix, Cap-Rouge
- Cette maison familiale, propriété du Dr Laliberté, a été louée pendant trois ans pour y loger l'Équipe vocationnelle de la province. Le responsable était enseignant au Campus Notre-Dame-de-Foy, alors que les autres résidents étaient étudiants. L'engagement principal de l'Équipe consistait dans l'animation liturgique de la paroisse St-Félix.

### Année 1973-74

- 13 août 73 : emménagement de l'Équipe
- Responsable : F. Armand Morin, enseignant au Campus N-D-de-Foy.
- Résidents, tous étudiants au CNDF : F. Marcel Martineau, nouveau profès;

Jacques Martineau, Normand-Léo Tremblay, Bernard

Tremblay

### **Année 1974-75**

- Responsable : F. Armand Morin, enseignant au CNDF
- Résidents : F. Gabriel Bolduc, enseignant au Séminaire des Pères Maristes  
F. Marcel Martineau, Normand-Léo Tremblay, Bernard Tremblay, Daniel Pellerin, Mario Rousseau (étudiants au CNDF)

### **Année 1975-76**

- Responsable : F. Armand Morin
- Résidents : F. Marcel Martineau, F. Gérard Lamontagne, Normand-Léo Tremblay, Ferdinand Lemay

### **Juillet 1976 :**

Déménagement à la Maison St-Cyrille (2149 Boul. St-Cyrille, Sillery) devenue principalement lieu de résidence pour étudiants à l'Université Laval.

Le personnel est ainsi constitué : F. Armand Morin, directeur et enseignant au Campus Notre-Dame-de-Foy, F. Réginald D'Auteuil, F. Marcel Martineau, Normand-Léo Tremblay et Méhari Abraham (Éthiopien).

Pour les détails sur les événements vécus à la Maison St-Félix, voir le Livre des annales. Signalons que cette maison est maintenant démolie.

---

Recherchiste : Armand Morin



*L'équipe des archives vous souhaite une belle période estivale!*

### **Questions et commentaires**

Éric Paquette; archiviste FMS  
7141 Avenue Royale  
Château-Richer, Québec  
Téléphone : 418-824-4215 Poste 1102  
Courriel : [archivesfreresmaristes@hotmail.com](mailto:archivesfreresmaristes@hotmail.com)

### **Références et sources**

Archives FMS du Canada :

Fonds FMS IBE X2203

Fonds FMS LQC X3316